

# LE CHOIX DE VIEILLIR CHEZ MÔÎ

Grâce aux services  
des Centres de ressources territoriaux  
pour les personnes âgées de  
**Nîmes CRF**

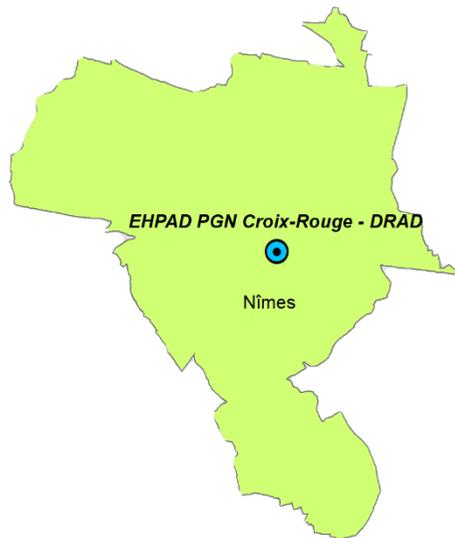
Lorsque les dispositifs existants ne suffisent plus (services à domicile, professionnels libéraux...), notre équipe de professionnels propose aux personnes âgées en perte d'autonomie qui le souhaitent, un accompagnement personnalisé et gratuit à domicile, permettant de vivre chez soi le plus longtemps possible.



## QUELS SONT LES SERVICES PROPOSÉS ?

- Un plan d'action et d'accompagnement personnalisé
- Renforcer les liens entre professionnels et créer des communautés pour échanger sur les bonnes pratiques
- Des animations pour lutter contre l'isolement : événements festifs, ateliers créatifs, musicaux
- Des ateliers prévention
- Des conseils pour adapter et sécuriser le logement
- Un accompagnement des aidants
- Autres prestations : Accès à la restauration, astreinte 24/7, équipe pluridisciplinaire...

## NOTRE ZONE D'INTERVENTION



## NOUS CONTACTER

**EHPAD PGN CROIX-ROUGE – DRAD**  
43 rue Séguier  
30000 NÎMES  
04 66 29 51 86

# LE CHOIX DE VIEILLIR CHEZ MÔÎ

Grâce aux services  
des Centres de ressources territoriaux  
pour les personnes âgées de  
**Nîmes CRF**

Crédits photos : Unsplash / Adbestock - Réalisation graphique : l'Agence signe—temps Ne pas jeter sur la voie publique

Comme beaucoup de  
nos aînés, vous  
souhaitez rester vivre  
chez vous ?

Lorsque les services  
et aides déjà en place  
ne suffisent plus pour  
la vie quotidienne,  
contactez notre équipe  
de professionnels.

Vous pourrez bénéficier  
d'un accompagnement  
personnalisé et gratuit pour  
des solutions  
concrètes adaptées  
à votre situation.



Dispositif déployé et financé par



# LE CHOIX DE VIEILLIR CHEZ MÔÎ



## ON A TOUS...

Une grand-mère, un grand-Pa, papy ou mamie, près de chez soi, plus loin ou dans le cœur.

Alors pour nos aînés en perte d'autonomie en Occitanie, les Centres de ressources territoriaux proposent une solution d'accompagnement à domicile quand les services existants ne suffisent plus pour la vie quotidienne.

## QUAND FAIRE APPEL À NOUS ?

En cas de perte d'autonomie lorsque les services d'aides et soins existants ne suffisent plus pour permettre le maintien à domicile de la personne âgée.

Par exemple, à la suite d'un séjour à l'hôpital, lorsque les personnes doivent et souhaitent regagner leur domicile mais sans pouvoir être autonomes.

## ON S'OCCUPE DE TOUT...

- Respect du projet de vie du séniör
- Santé physique et bien-être moral optimisés à domicile
- Maintien d'un lien continu avec l'équipe pluridisciplinaire du Centre de ressources territorial
- Charge mentale allégée pour les aidants

*Et ça vous fait du bien !*



## QUI SOMMES NOUS ?

- Une équipe de professionnels qui organisent et coordonnent ensemble un accompagnement personnalisé, à domicile, des séniors désireux de rester chez eux, alors qu'une entrée en EHPAD semble inévitable.
- Cette formule «d'EHPAD à domicile» permet de compléter les dispositifs d'aides et de soins existants jusqu'à maintenant. Notre équipe travaille en partenariat avec les autres acteurs intervenant déjà auprès de vous et de votre proche aidant.
- Ce programme est déployé en Occitanie et financé par l'Agence Régionale de Santé pour accompagner nos aînés dépendants et leurs aidants en offrant la possibilité de continuer à vivre chez soi.



## POUR QUI ?

- Pour les séniors dépendants résidant sur le territoire et leurs proches aidants, qui s'interrogent sur les modalités de prise en charge et les possibilités de continuer à vivre chez soi compte tenu de leur perte d'autonomie.
- Après une évaluation des besoins à domicile par une équipe de professionnels, votre dossier sera étudié dans le cadre d'une commission d'admission pluridisciplinaire.



*Parlez-en avec votre médecin traitant ou contactez notre équipe.*

